

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Haute-Marne



* PI : par intérim

*PS : Professionnel de santé

*Prado : Programme d'accompagnement du retour à domicile après hospitalisation

*MMH : Maîtrise médicalisée hospitalière

*Taux d'IJ contrôlés avant 180 jours pour les assurés admis en L 324-1 non exonérant

*PCAP : Période correspondante de l'année précédente

*MP : Maladie professionnelle

*IJ : Indemnités journalières

*PDP : Prévention de la désinsertion professionnelle

Les principaux faits marquants 2018 de l'ELSM

Programmes de retour à domicile après hospitalisation (Prado)

> Le département de la Haute-Marne premier de la région Grand Est avec un taux d'atteinte de l'objectif de 142,4% pour les programmes :

- Maternité Sorties précoces
- Toutes chirurgies
- Pathologies chroniques : insuffisance cardiaque et bronchopneumopathie obstructive

Population protégée*

142 005 assurés soit 76% de la population du département

Offre de soins libérale*

272 médecins
214 infirmiers
71 chirurgiens-dentistes

* Source : DREES et INSEE



Naissance d'une Unité de Lutte contre les Abus et la Fraude (ULAF) bi-ELSM. Petit échelon de la région Grand-Est avec ses 18 salariés, l'ELSM de la Haute-Marne a mis en place une nouvelle organisation, le SMMOP* le 5 novembre 2018 pour gagner en efficience.

Plusieurs unités ont été créées : 1 Unité territoriale d'avis et d'accompagnement, (UTAA), 1 Cellule d'appui au pilotage, une Unité de traitement du flux (UTF), 1 Unité de gestion de la relation client (UGRC), 1 Unité prestations spécialisées (UPS) et 1 Unité spécialisée d'accompagnement (USA).

Mais devant le manque de ressources médicales, l'ELSM de Chaumont a opté pour la mutualisation Vosges-Haute-Marne pour créer son Unité de lutte contre les abus et la fraude (ULAF) .

Les 2 échelons unissent leurs ressources

Une évidence : les Vosges disposaient de praticiens-conseils et la Haute-Marne de personnels administratifs

formés au contentieux, surtout au contrôle de l'activité des assurés (C2A). Les 2 échelons ont uni leurs ressources pour créer une ULAF bi-ELSM 52/88. Contentieux ambulatoire, Tarification à l'activité (T2A) et C2A sont répartis entre 7 agents et 5 praticiens-conseils à temps plein.

Patricia Maurice, responsable administratif des Vosges, assure le pilotage de cette nouvelle unité inter départementale.

En 2019, l'enjeu consistera à gagner en efficience et à travailler ensemble sur 2 sites distants de 120 km.

Deux ISM* en Haute-Marne ! Un nouveau métier et une place

Unir force et compétence : un choix judicieux... et nécessaire

à construire entre le personnel administratif et les praticiens-conseils : un nouveau défi pour l'échelon.

L'ELSM de Haute-Marne a accueilli le 1^{er} décembre 2017 2 infirmières du Service médical : Anne-Sophie Grondin et Mylène Jacquinot, toutes 2 issues du milieu hospitalier.

L'échelon leur a confié diverses missions : échanges avec les infirmiers diplômés d'Etat nouvellement installés, avec les professionnels de santé libéraux dans le cadre des Prado insuffisance cardiaque et bronchopneumopathie obstructive et des rencontres avec les services hospitaliers.

Elles travaillent également en UTAA en rencontrant des assurés en arrêt de travail. Elles ont eu l'opportunité de participer en 2018 à la prévention bucco-dentaire au sein des écoles, en partenariat avec le service prévention de la CPAM.

// Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. //

Henry Ford

> **Légende photo**
L'ULAF de g. à d. : Laure Matuchet, Dr Aurélien Auger, Isabelle Richoux, Patricia Maroille
1er plan : Peggy Zammit

*Service médical mission organisation performance

*Infirmière du Service médical